Date de génération de ce justificatif : 18/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CASSIOPÉE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 10 octobre 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

GUILLOTIN - LE BASTARD
& ASSOCIÉS
Conseil et contentieux
AVOCATS
www.guillotin-lebastard.com

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er Octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : CASSIOPÉE Form- e sociale : Société par Actions Simplifiée Siège social : Allée des Châtelets, Bâtiment le Bréhat, 22440 PLOUFRAGAN Objet social : – La prise de participation ou d'intérêt, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, entités juridiques, entreprises civiles ou commerciales, – L'acquisition, la détention, l'administration et la cession de ces participations, – La réalisation de toutes prestations de services, d'études, de conseils et d'assistance au profit de ces sociétés et entreprises, dans les domaines administratifs, juridiques, comptables, informatiques, immobiliers et financiers… ; – La participation active à la gestion des sociétés, directement ou indirectement contrôlée par la société, ainsi que toutes sociétés dans laquelle elle détient des participations, notamment par : . L'animation effective de ces sociétés en déterminant la vision globale, la politique, et le fonctionnement du groupe formé par ces dernières et en définissant les activités de ces structures, . Le pilotage de la stratégie du groupe, la coordination des différentes actions et la conduite de son développement, . La prise de décision et d'orientation en matière commerciale, industrielle, financière, administrative, juridique…, . La gestion des actifs financiers et immobiliers des différentes entités du groupe, . La recherche de solutions permettant la réalisation d'économie d'échelle et l'amélioration de la rentabilité et de la performance globale de l'ensemble des entités par des processions dédiés, . La mobilisation des moyens humains, financiers, techniques spécifiques pour y parvenir. – L'acquisition, la vente, la réception comme apport, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; – L'emprunt

de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garantie hypothécaire ; – La constitution de toute sûreté réelle sur les actifs sociaux ; – Elle pourra garantir hypothécairement des emprunts et se porter caution d'un ou plusieurs associés pour des emprunts contractés par eux pour financer une opération immobilière réalisée par la société ; – Éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en société ; – Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ; – La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 €uros Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé, et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec l'agrément préalable d'une décision collective des associés dans les conditions prévues aux statuts. Président : La société MFLJC, SAS au capital de 400 000 €uros, dont le siège social est fixé à SAINT BRIEUC (22000), 1 rue Ambroise Croizat, immatriculée au RCS de SAINT BRIEUC sous le n° 911 885 879 Directeur Général : La société CALYPSO, SAS au capital de 1 032 140 €uros, dont le siège social est fixé à PLOUFRAGAN (22440), Allée des Châtelets, Bâtiment le Bréhat, immatriculée au RCS de SAINT BRIEUC sous le n° 509 743 365 Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT BRIEUC. Le Président

Consulter cette annonce en ligne